

**COMMUNE DE MONTVALEZAN**  
**DEMANDE DE DEFRIQUEMENT POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE**  
**L'ENSEMBLE IMMOBLIER « ECRIN BLANC » SUR LE SECTEUR AVERNE SUD**  
**DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC DU 09/03/2020 AU 08/04/2020**

**AVIS DE FNE SAVOIE**

Le projet « Ecrin Blanc » sur la station de La Rosière Montvalezan prévoit une urbanisation sur environ 13 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher (SDP). Cette urbanisation serait implantée dans une zone naturelle en partie boisée et proche d'un futur Club Med retenu dans le SCOT Tarentaise approuvé en décembre 2017. Le projet Club Med prévoit 900 lits touristiques sur 46 000 m<sup>2</sup> de SDP.

**L'avis de FNE Savoie est défavorable** pour les raisons suivantes :

**ATTEINTE A LA FAUNE**

---

Le projet Ecrin Blanc impacte une zone naturelle boisée et conduit à un défrichement sur 1,2 ha, ce qui fait l'objet de la présente consultation.

La forêt communale concernée par ce défrichement abrite une zone d'hivernage de tétras lyre comme le prouve la présence de nombreux crottiers. L'avis de l'Observatoire des Galliformes de Montagne sur cette destruction d'habitat est nécessaire.

Le Petit Tétrás n'est pas une espèce protégée mais c'est une espèce emblématique des Alpes et elle est en régression principalement en raison de la disparition de son habitat naturel, disparition due, en grande partie aux stations de ski.

**ATTEINTE AUX PAYSAGES**

---

L'espace boisé proche de la zone urbanisée de La Rosière est un élément fort du paysage et en assure la qualité sur un versant sud très ouvert et visible en situation rapprochée et aussi éloignée.

En vision rapprochée la zone boisée est directement contiguë à une urbanisation en chalets existante. Les propriétaires de ces chalets se sont d'ailleurs regroupés en une association (ACCB La Rosière) et il semble que l'accord de l'ACCB n'est pas obtenu pour permettre une voirie commune.

En outre la construction d'« Ecrin Blanc » amène 46 000 m<sup>3</sup> de déblais dont le lieu de stockage n'est pas précisé et peut conduire à dégrader le paysage, à une zone de dépôt instable, outre les inconvénients du transport.

**France Nature Environnement Savoie**

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement

26 passage Sébastien Charléty 73000 CHAMBERY

04 79 85 31 79 / savoie@fne-aura.org

**[www.fne-aura.org/savoie](http://www.fne-aura.org/savoie)**



L'arrivée de nouveaux résidents conduit aussi à une aggravation de la pollution de l'air : circulation de véhicules motorisés, chauffage de l'eau et des bâtiments surtout si ce dernier est prévu au fioul comme celui du Club Med.

## **PAS DE SOLUTION ALTERNATIVE**

---

Aucune proposition d'urbanisation autre que celle présentée n'est sérieusement envisagée alors que, à l'est de l'ancien altiport, au-delà du Club Med des terrains non boisés pourraient faire l'objet d'une étude.

## **APPLICATION DU SCOT TARENTEISE**

---

Le SCOT Tarentaise retient la possibilité de construction de 32 000 m<sup>2</sup> de SDP touristique pour les 15 ans à venir (2018-2033).

Le projet Club Med consomme déjà 46 000 m<sup>2</sup> de SDP brut soit 18 400 m<sup>2</sup> de SDP pondérée.

Le projet « Ecrin Blanc » retient 13 500 m<sup>2</sup> de SDP et il y a d'autres urbanisations ponctuelles en projet. Le « crédit » de 32 000 m<sup>2</sup> risque bien d'être consommé, voire dépassé, dès les premières années du SCOT.

Il y a donc lieu de s'interroger sur les m<sup>2</sup> effectivement disponibles.

## **LES EFFETS CUMULES AVEC LE PROJET CLUB MED NE SONT PAS ETUDIES**

---

Aucune précision n'est apportée concernant l'impact sur les habitats naturels et provenant des effets cumulés des urbanisations Club Med - Ecrin Blanc.

Les modifications de la circulation des eaux pluviales provenant de ces 2 urbanisations ne sont pas étudiées, alors que, dans le passé, dans la station de La Rosière, des ruisseaux ont été déstabilisés par l'apport d'eaux pluviales venant d'une nouvelle urbanisation.

## **TOUJOURS DES LITS FROIDS**

---

Une étude G2A de 2017 donnait 25% de lits tièdes et 25% de lits froids et malgré les efforts réels de la commune pour réduire le nombre de ces lits inoccupés leur nombre n'est guère en diminution ; La construction, en abondance, de nouveaux lits supposés durablement chauds (soit 1500 lits Club Med plus Ecrin Blanc) ne va pas faciliter le réchauffement des lits froids ou tièdes et cette situation conduit à une consommation d'espaces et d'énergie très critiquable.

### **France Nature Environnement Savoie**

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement

26 passage Sébastien Charléty 73000 CHAMBERY

04 79 85 31 79 / savoie@fne-aura.org

[www.fne-aura.org/savoie](http://www.fne-aura.org/savoie)

## **PAS DE PRISE EN COMPTE DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

---

Le projet « Ecrin Blanc » se situe en versant sud à l'altitude 1850 m, le changement climatique va fortement toucher une telle zone. Les chutes de neige, les pluies vont sans doute diminuer ce qui risque bien d'impacter fortement la pratique du ski et la disponibilité en eau potable.

Y aura-t-il des clients pour les lits projetés ? D'autant que la fréquentation ski française n'est pas en extension.

Enfin, le projet de défrichement est présenté par un dossier isolé du projet global d'urbanisation, il paraît pourtant souhaitable de rassembler en une même enquête l'ensemble du projet : défrichement, gestion de l'eau, urbanisation...

Pour toutes les raisons ci-dessus FNE Savoie émet donc un avis DEFAVORABLE à la demande de défrichement sur 1,2 ha à La Rosière.

Chambéry, le 18 mars 2020

Pour FNE Savoie,  
André Collas,  
Administrateur.

